

de la principauté l'abandonnèrent et vinrent se mettre au service de Léon. On cite entre autres le Chambellan Olivier, le Bouteiller Pagen, Roger de Mout, Thomas Le Brun, Guillaume de l'Isle et Echouard. Le Comte n'en fit aucun cas et n'attendit même pas que les Nonces du Pape fussent arrivés et eussent rendu leur sentence.

Les Nonces n'arrivaient pas. Ils étaient partis de Venise avec les Croisés qui, au lieu de se hâter et d'accourir en Syrie, passèrent par la Dalmatie où ils restèrent quelque temps. Ensuite ceux-ci eurent la guerre avec les Grecs, s'emparèrent de Constantinople et y mirent un Empereur latin. Ils n'arrivèrent que longtemps après, en 1203, en Palestine. Les Nonces les avaient précédés et étaient arrivés à Ptolémaïs vers la fin de l'année 1202.

Léon avait couru aux armes, ne pouvant souffrir plus longtemps l'audace du Comte de Tripoli qui, après avoir chassé le véritable héritier du trône, forçait encore les Antiochiens à lui jurer fidélité. Beaucoup d'entre eux avaient prononcé le serment, mais un plus grand nombre s'y refusèrent. Il en résulta une querelle terrible entre eux.

Les Nonces en ayant été informés, firent appeler à leur conseil les Maîtres des Hospitaliers et des Templiers. Mais n'ayant pu rien décider, Sophrède vint à Tripoli et invita les deux partis adverses à se rendre auprès de lui. Ceux-ci s'y étant refusés et n'ayant même pas répondu à son invitation, Sophrède leur envoya les deux évêques de Bethléem et d'Antarratos pour les engager à se présenter à lui¹⁷⁷.

Trois mois après, dans les premiers jours de Février 1203, le Comte arriva à Tripoli, non pas pour aller voir le Nonce mais pour ses affaires particulières. Tous les évêques l'avaient excommunié à cause de ses querelles avec les Hospitaliers. Sophrède, n'ayant rien pu obtenir, s'embarqua, après les jours de Pâques, accompagné d'un grand nombre de personnages nobles et sensés, et vint à Antioche où se trouvait Léon qui assiégeait la ville. Le Nonce le pria de suspendre le siège jusqu'à ce que les pourparlers aient donné un résultat. Léon accorda un armistice de trois jours d'abord, puis de neuf jours pour laisser le temps d'arriver au Roi de Jérusalem. Pendant ces jours de répit, le Nonce s'entretint paisiblement avec Léon, qui ne lui demanda que de faire justice à Roupin et à sa mère. Il gardait sa parole pour tout ce qu'il avait promis au Pape; il s'en remettait à ce

¹⁷⁷ Lettre des Nonces au Pape. – Hürter, VIII.